

Le ministre a déclaré qu'il n'a pas entendu parler de l'expression « rétablissement de la paix », mais le ministre est alors la seule personne dans tout le Canada à ne pas avoir lu le discours du ministre de la Défense nationale, du 7 décembre, publié sous couverture rouge, et qui a coûté très cher à tous les Canadiens. Dans son discours il utilise les expressions « rétablissement de la paix » et « maintien de la paix ». Maintenant, lorsque le ministre envisage des opérations au Vietnam après la fin de la guerre, il est évident qu'il pense uniquement au maintien de la paix, qui est une opération de police.

J'aimerais demander au ministre quelle est l'importance des forces qu'il envisage d'envoyer au cas où la paix serait déclarée.

M. MARTIN (*Essex Est*): Comme je l'ai dit hier, il m'est difficile de répondre maintenant. Personne ne pourrait répondre à cette question; il est indispensable que nous connaissions la nature de la mission, le nombre des participants, et il y aurait toute une série de questions. C'est une question que bien sûr nous examinons et que nous étudions maintenant avec d'autres gouvernements, mais il me serait impossible d'aller plus loin que ça.

M. CHURCHILL: Les journaux ont avancé que...

M. MARTIN (*Essex Est*): Je crois que vous ne devriez pas trop vous fier à ce que les journaux avancent.

M. CHURCHILL: Eh bien, je lis toujours les articles de Charles Lynch concernant le ministre de la Défense nationale.

M. MARTIN (*Essex-Est*): C'est un excellent journaliste. J'ai remarqué qu'il émet parfois de nombreuses critiques à votre sujet, mais je ne suis pas d'accord avec toutes ses critiques.

M. CHURCHILL: Vous avez lancé l'idée que le Canada est prêt, sur la demande des Nations Unies ou des puissances de Genève...

M. MARTIN (*Essex Est*): Non, je n'ai rien dit de semblable. Ce que j'ai dit c'est que j'étais prêt à recommander à un gouvernement auquel j'appartiens, dans les conditions appropriées, que le Canada participe à ce genre de programme.

M. CHURCHILL: Oui, mais votre position au gouvernement inciterait n'importe qui à supposer que, sur votre recommandation, le gouvernement entreprendrait une action.

M. MARTIN (*Essex Est*): C'est une hypothèse dont je vous suis reconnaissant.

M. CHURCHILL: Vous avez donc lancé cela comme n'importe quelle autre de ces idées sur le rôle futur du Canada aussi rigoureusement...

M. MARTIN (*Essex Est*): Je ne pense pas que dans une affaire de cette importance même votre manque de sérieux bien connu devrait être autorisé à venir troubler une question aussi grave. Les Canadiens et la plupart des membres du présent Comité, et une grande partie des députés, prennent le maintien de la paix très au sérieux. Ils considèrent le maintien de la paix et le passé du Canada dans ce domaine comme l'une de nos plus grandes réalisations nationales.

Je suggère que vous étudiez ce que j'ai en fait déclaré hier.

M. CHURCHILL: Eh bien, vous pourriez lire le discours que j'ai fait hier soir à la Chambre.

M. MARTIN (*Essex Est*): Je l'ai lu, et j'ai trouvé que sa lecture n'était pas une occupation aussi utile que je l'avais imaginé.